

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Band:** 80 (1935)  
**Heft:** 5

**Artikel:** L'avenir de l'aéro-chimie d'après le général Douhet  
**Autor:** Mayer, E.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-341639>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

---

<b>Pour la Suisse :</b>	<b>ABONNEMENT</b>	<b>Pour l'Étranger :</b>
1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—		1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 4.—	Prix du N <sup>o</sup> fr. 1.50	3 mois fr. 5.—

**DIRECTION ET RÉDACTION :**

Major R. MASSON, Avenue Druey 15, Lausanne. Tél. 32.217.

**ADMINISTRATION, ABONNEMENTS, VENTE :**Avenue de la Gare 23, Lausanne. Compte de chèques post. II.5209

ANNONCES : Agence de publicité G. Amacker, Palud 3, Lausanne. H. Droz, succ.

## L'avenir de l'aéro-chimie

d'après le GÉNÉRAL DOUHET.

---

On connaît l'influence qu'a exercée dans son pays, et même au dehors, le général italien Douhet, que le maréchal Pétain traite de précurseur. On connaît moins son œuvre, et beaucoup des critiques adressées à celle-ci proviennent d'erreurs matérielles ou de malentendus. Aussi le colonel Vauthier a-t-il eu l'heureuse idée de nous présenter la pensée exacte de ce précurseur, et il a non moins heureusement réalisé son dessein dans un livre qui vient de paraître (*La doctrine de guerre du général Douhet*, chez Berger-Levrault, à Paris). Il nous est donc facile d'exposer, de commenter, de critiquer les théories qu'il a résumées avec intelligence et fort objectivement. Il nous sera possible aussi d'envisager les conséquences de leur application.

\* \* \*

A-t-on donc le droit de déterminer le mode d'emploi d'un moyen de guerre qui n'a pas été mis à l'épreuve, et d'en prévoir les effets éventuels ? Car l'expérience de 1914-1918 n'a guère été probante. Certes l'aviation a été

employée au cours de ces quatre ans : mais on s'en est servi au compte-gouttes, en quelque sorte, alors qu'il s'agit aujourd'hui d'en user à doses massives. Et c'est par quoi la situation actuelle diffère de celle que nous avons connue alors.

Voici, à l'appui de ce propos, quelques extraits des écrits du général :

Trévisé a reçu pendant la grande guerre environ 75 tonnes de bombes... On peut être convaincu que, si les 75 tonnes de bombes avaient été lancées dans la même journée avec une répartition convenable entre les explosifs, les incendiaires et les toxiques, Trévisé aurait été complètement détruite, et bien peu d'habitants auraient été sauvés...

... L'œuvre de destruction accomplie par la grande guerre fut immense, mais les peuples y résistèrent parce qu'elle fut étendue dans le temps, de sorte qu'ils purent pendant longtemps réparer les pertes matérielles et morales qu'ils subirent successivement, et ils eurent ainsi le loisir de jeter dans le champ de la lutte toutes leurs ressources jusqu'à la dernière. Il n'y eut jamais le coup mortel, la blessure large et profonde de laquelle le sang coule à flots, sans frein, et donne la sensation de la mort imminente... Il est certain que la moitié des destructions produites pendant la grande guerre auraient été suffisantes si elles s'étaient produites en trois mois, le quart si elles s'étaient produites en huit jours...

... Pour mon compte, je crois que réussir à jeter 300 tonnes de bombes par jour sur des centres démographiques, industriels et commerciaux ennemis détermine la victoire en beaucoup moins d'un mois, parce que l'évacuation de tels centres ne peut que provoquer la dissolution rapide et complète de la cohésion sociale dans une nation soumise à un tourment aussi inouï.

Nous voici en présence d'un acte de foi. A nous de voir si nous acceptons le postulat sur lequel Douhet n'hésite pas à s'appuyer. On lui a reproché de l'avoir admis trop complaisamment pour édifier sur lui tout l'ensemble de la doctrine. Non qu'on nie la toute-puissance de l'aéro-chimie. Mais rien ne prouve que ce moyen de guerre soit réellement formidable, et il n'est pas sage de se fier à la valeur hypothétique d'une arme pour déterminer les virtualités de celle-ci. Mieux vaut attendre et acquérir des certitudes avant de se lancer dans l'inconnu.

— Eh ! non, peut-on répondre à cette thèse pusillanime. Il est très vrai que nous ne savons pas sûrement si l'armée de l'air est capable d'exercer une action décisive. Mais, si elle en est réellement capable, nous serions exposés aux pires catastrophes, au cas où notre adversaire, plus audacieux que nous, s'en serait assuré le bénéfice en nous devançant pendant nos hésitations.

Les avions volent, ils sont capables de transporter des récipients contenant des produits nocifs, ils peuvent lancer ces récipients sur le sol où ils provoquent soit des destructions, soit des incendies, soit des intoxications. Nous le savons. Eh bien, alors, que nous faut-il de plus pour raisonner et pour tirer des conclusions de nos syllogismes ? « Il serait trop dangereux de faire comme saint Thomas, parce qu'il s'agit de gaz qu'on ne peut toucher sans péril, d'être mort avant d'être convaincu. »

S'il est indubitable que l'aéro-chimie fournit des moyens d'action redoutables, encore ne faut-il pas en surestimer la puissance. Rappelons-nous que tout engin a fini par susciter la création de méthodes ou d'instruments qui ont paralysé son fonctionnement ou annihilé sa malfaisance. Si grande que soit la valeur de l'aviation, elle est précaire, fragile, temporaire.

Eh ! oui, il est possible et même probable, sinon certain, qu'on découvrira un moyen de protection contre l'aéro-chimie. Seulement, ce moyen n'a pas encore été trouvé, et la guerre se fait avec ce dont on dispose, non avec ce dont on pourra disposer un jour. Que, demain, les conditions changent, que les circonstances cessent d'être ce qu'elles sont aujourd'hui, oh ! alors, il ne faudra pas hésiter à renoncer à la doctrine adoptée en raison des conjonctures présentes. En attendant, restons-lui fidèles. Car, « si, pour ôter toute efficacité à l'arme aérienne, il est nécessaire d'admettre que demain on pourra trouver quelque chose qui lui ôte son efficacité, cela veut dire qu'aujourd'hui on ne peut lui retirer cette efficacité ».

Bref, aucune objection n'ébranle la confiance du « pré-

curseur » : il reste obstinément attaché à ses convictions et il les défend à coups d'arguments. — La guerre aérienne est barbare ? — Soit, mais alors il faut l'abolir. Dès lors qu'on recourt à la force, c'est-à-dire aux procédés violents, sanguinaires, les considérations d'humanité disparaissent. Il ne s'agit plus que de vaincre. — L'aéro-chimie a été mise hors la loi ? — Eh ! oui. Les conventions de Genève et de La Haye interdisent d'y recourir. Malheureusement, ces prohibitions seront inopérantes.

Tous les accords internationaux qu'on peut établir en temps de paix seront fatalement balayés comme des feuilles sèches par le vent de la guerre. Celui qui se bat pour la vie ou pour la mort — et aujourd'hui on ne peut plus se battre autrement — a le devoir sacro-saint d'utiliser tous les moyens de lutte dont il dispose pour ne pas mourir. On ne peut classer les moyens de guerre en moyens civilisés et en moyens sauvages. C'est la guerre qui est sauvage : les moyens qu'elle emploie ne peuvent se distinguer que par leur efficacité, par leur puissance, par le mal qu'ils peuvent infliger à l'ennemi. Puisque, en guerre, il faut infliger à l'ennemi le plus de mal possible, on emploiera toujours les moyens, quels qu'ils soient, les plus propres à procurer ce résultat. Stupide, sinon parricide, celui qui se résignerait à la défaite de son propre pays, sous prétexte de respecter des conventions de forme, comme sont celles qui limitent, non le droit de tuer et de détruire, mais la manière de tuer et de détruire. Les limitations appliquées en apparence aux moyens de guerre dits sauvages et atroces ne sont que des hypocrisies démagogiques de caractère international. De fait, l'arme du poison est perfectionnée partout. Et non certes pour des fins purement scientifiques.

C'est précisément à cause de sa terrible efficacité que l'arme du poison sera largement employée dans la guerre future. Ceci est le fait brutal, qu'il faut regarder en face, sans fausse pudeur, et loin d'un sentimentalisme endormeur.

Si, par humanité ou pour toute autre cause, on laisse à l'adversaire l'initiative de ces procédés abominables, il faut être en état d'exercer des représailles efficaces. « Donc, plus on se décide à ne pas employer l'arme aéro-chimique, plus il faut s'armer de cette arme. Cela semble un paradoxe, mais c'est ainsi. »

Douhet repousse encore bien d'autres objections. —

L'aviation n'est-elle point paralysée par le mauvais temps ? — Assurément, si. Mais les conditions météorologiques agissent aussi sur terre et sur mer. On a vu les intempéries gêner les opérations et parfois, même, les arrêter. — La défense aérienne ne pourra-t-elle pas aussi gêner l'aviation et, parfois même, l'arrêter ? — Oui, si les escadres sont à portée de l'artillerie. Mais celle-ci ne peut agir que là où elle se trouve, tandis que les flottilles aériennes peuvent aller partout et échapper ainsi aux mesures qu'on a prises contre elles. Les guetteurs n'arrivent presque jamais à renseigner en temps utile et sûrement sur leur marche, dans le ciel et sur leur position.

D'autres objections encore sont opposées aux conceptions de Douhet. La plus fréquemment exploitée est l'impossibilité où se trouvent les machines volantes d'occuper le sol, but que se proposait naguère la stratégie, et que l'art militaire actuel se propose encore, bien que la campagne de 1812 déjà et, tout récemment, la guerre de 1914-1918, aient prouvé qu'il ne suffit pas de prendre pied sur le territoire ennemi pour obtenir la victoire. Vaincre, ce n'est plus déloger l'adversaire de ses positions et s'y installer : c'est contraindre cet adversaire à demander grâce. Les troupes de l'Entente n'ont pour ainsi dire jamais franchi les frontières des Empires centraux jusqu'au jour où ceux-ci se sont déclarés battus. L'occupation du sol allemand fut la conséquence de la victoire des Alliés. Elle n'en a pas été la cause.

\* \* \*

Cette affirmation est à la base de la doctrine adoptée par Douhet. Nous venons de voir la puissance qu'il attribue à l'aéro-chimie, puissance qui, d'après lui, n'a pas encore trouvé d'obstacle dirimant. Aucun engin, jusqu'à présent, aucune tactique, ne paraissent capables d'arrêter le vol des escadrilles aériennes, de les empêcher d'accomplir leur œuvre.

Le moment est venu de dire quelle sera cette œuvre et comment elle devra être accomplie.

Il s'agit, répétons-le, d'amener un peuple à résipiscence, c'est-à-dire de le déterminer à signer la paix dans des conditions qui semblent avantageuses au vainqueur. Sera vainqueur celui qui aura brisé ou fait disparaître les résistances de l'adversaire. Peu importe la manière dont il s'y prendra pour arriver à ce résultat. Il n'agira pas toujours militairement. Il se peut faire qu'il trouve son profit à soudoyer des consciences plutôt qu'à verser du sang, ou qu'il recoure à la famine, au blocus, plutôt qu'aux projectiles. Quand une nation ou la garnison d'une place forte investie est à la veille de mourir d'inanition, et qu'elle se rend, la partie est gagnée.

« L'arme de l'espace a la capacité de vaincre, parce qu'elle a la capacité de briser les résistances matérielles et morales de l'adversaire, et donc de le contraindre à subir la volonté du vainqueur. »

Ainsi s'exprime Douhet, et toutes ses conceptions découlent de ce postulat.

Comme nous l'avons vu, il ne recule pas devant l'emploi de la violence. Mais celle-ci devient inutile dès qu'elle s'est manifestée. Car ses manifestations ne font que développer dans les âmes une propension préexistante à l'effroi. Comme l'a fort bien dit M. Henri Bouché dans le journal *Les Ailes*, le fantôme de l'armée aérienne agit déjà aujourd'hui. Il crée de la terreur avant même que les hostilités aient commencé. De là, une psychose qui ne demande qu'à s'exaspérer. Quelques exemples d'incendies, de destructions, de meurtres, suffiront à prouver aux populations apeurées qu'elles avaient raison d'avoir peur.

Et c'est sur les populations que l'aéro-chimie cherchera à exercer sa puissance d'intimidation, sur les civils autant que sur les militaires, sur l'arrière aussi bien que sur le front. Depuis qu'on a fait appel à son intervention, il ne peut plus exister de distinction entre belligérants et non belligérants. Aujourd'hui, quelle que soit la situation sur la surface, l'avion fournit le moyen de porter, sur un point quelconque du territoire, des attaques de beaucoup plus

redoutables que toutes celles qu'on a pu imaginer jusqu'ici. « Aujourd'hui, et non demain », nous dit le colonel Vauthier. Et il cite à l'appui ces phrases de Douhet :

Jusqu'ici, les adversaires se couvraient avec une cuirasse et cherchaient réciproquement à briser la cuirasse qui couvrait l'adversaire. Toutefois, tant que la cuirasse résistait, le cœur était en sûreté. Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi. Aujourd'hui, les cuirasses ont perdu leur valeur protectrice parce qu'elles ne peuvent plus protéger le cœur. L'arme de l'espace peut l'atteindre, et l'arme du poison, le paralyser.

Entendez par là que l'aviation ira frapper le cœur du pays malgré les troupes et les fortifications. Les unes et les autres sont devenues inefficaces contre l'invasion par le ciel.

Elle a la libre disposition de l'espace : un nombre infini de chemins s'offrent à elle. Elle a de grandes chances d'atteindre ses objectifs sans se heurter à des obstacles plus ou moins analogues aux positions défensives qui, sur le sol, barrent la route aux colonnes d'invasion. D'autre part, si on veut l'arrêter non plus passivement mais par des moyens actifs, on se trouve dans un grand embarras. Ignorant le point sur lequel se dirige l'attaque, ne pouvant guère être renseigné en temps utile sur l'itinéraire que suivent les escadres aériennes, ne connaissant jamais leur position exacte à un moment donné, comment pourrait-on concentrer ses forces pour agir contre elles ? Bref, « l'attitude offensive en l'air est certainement l'attitude la plus facile. La défense aérienne est, au contraire, très difficile ».

A quels objectifs s'adresser de préférence ? S'acharnera-t-on contre les fortifications ? Cherchera-t-on à frapper les armées de terre, de l'air ou de mer ? Il semble bien qu'on aura avantage à s'en prendre à ce qui, étant le plus faible, offre le plus de facilités pour obtenir un succès. On choisira les points les plus vulnérables, les moins bien protégés, les moins en état de résister. Ne fera-t-on pas plus de mal à l'artillerie en négligeant ses batteries, au risque d'essuyer leurs feux, et en bombardant plutôt les arsenaux où sont



concentrés les canons, les magasins de munitions, les usines qui fabriquent ce matériel, toutes constructions fixes dont les coordonnées topographiques se lisent sur la carte, de sorte qu'il est facile de repérer leur situation ? De plus, ces édifices sont inertes, incapables de porter des coups ou de riposter à ceux qu'ils reçoivent.

Donc, pour employer l'expression du colonel Vauthier, on s'efforcera de tarir des sources de ressources : au lieu d'agir directement sur l'ennemi, c'est indirectement qu'on s'efforcera de briser sa volonté de résistance. L'important est d'ébranler son moral. Or, si une troupe conserve sa solidité sous un violent bombardement, le personnel d'un port ou d'une gare ou d'une usine s'effondre aux premières pertes, n'étant pas soutenu par le sentiment de la discipline, par l'esprit militaire, et aussi par la possession d'une arme, c'est-à-dire d'un moyen de se venger.

Un grand nombre d'actions de ce genre, rapidement exécutées coup sur coup et portant sur des objectifs importants, — il en existe un grand nombre : l'arme aérienne n'a que l'embarras du choix, — ces destructions multiples, ces incendies, ces hécatombes sont de nature à jeter la consternation dans le pays, car il prendra ainsi conscience de son impuissance à se défendre efficacement. De leur côté, l'armée et la flotte, qu'il sera facile de couper de leurs bases, prendront conscience de leur impuissance à soustraire le pays à l'anéantissement qui le menace. Devant ces constatations, aura-t-on le courage de continuer à lutter ?

Le péril aérien est tellement redoutable que la simple perspective de ce danger suffit, à elle seule, à « bouleverser les systèmes d'alliance et l'économie générale de l'Europe ». La crainte d'une agression aéro-chimique n'a-t-elle pas déterminé la Grande-Bretagne à conclure le pacte du 3 février dernier ?

Le Livre blanc que M. Ramsay MacDonald a signé le 1<sup>er</sup> mars rappelle que, « le 2 novembre 1934, le gouvernement de Sa Majesté a... annoncé une accélération et une

augmentation de sa propre aviation... L'importance de l'intégrité de certains territoires de l'autre côté de la Manche et de la mer du Nord, qui ont été pendant des siècles, et qui demeurent encore d'un intérêt vital pour l'Angleterre, du point de vue naval, devient plus considérable que jamais quand on prend en considération la défense aérienne... La seule riposte contre un adversaire possible a paru être la possession de moyens suffisants de contre-attaque. Etant donné le temps nécessaire pour se procurer ces forces..., aucun gouvernement soucieux de ses responsabilités ne pouvait négliger de fournir les moyens défensifs qui lui semblaient nécessaires pour la sécurité du pays ». En conséquence, les prévisions de dépenses du ministère de l'air pour 1935 ont été portées à 23 851 000 livres, en augmentation de 3 685 000 sur celles de l'an dernier, et lord Londonderry a déclaré que cette augmentation ne correspond qu'à la première étape du plan, approuvé déjà par le Parlement, pour l'extension de l'armée de l'air.

\* \* \*

Cet exemple, d'autres faits encore, montrent que l'aérochimie inspire une profonde terreur. On se considère comme n'ayant contre elle aucun recours certain. On la regarde comme le plus puissant moyen d'action qu'on possède à l'heure actuelle.

Mais, alors, il est bien naturel que chaque parti s'évertue, avant tout, à paralyser l'aviation adverse ou à l'anéantir, en conquérant ce qu'on appelle la maîtrise de l'air. Une fois ce résultat obtenu, on sera, en effet, du même coup, maître sur la terre et sur la mer. On se trouvera en mesure d'attaquer le territoire de l'ennemi, son armée, sa flotte. Et, en même temps, on mettra son propre territoire, sa propre armée, sa propre flotte, à l'abri des entreprises que l'ennemi pourrait tenter par la voie de l'air.

Allons donc, au plus tôt, à la conquête de cette suprématie.

Mais comment y arriver ? Sera-ce en lançant nos esca-

dres aériennes sur celles que nous nous proposons d'annihiler ? Une telle solution serait bien hasardeuse. On n'est jamais sûr d'être le plus fort dans une rencontre. Rappelons-nous la bataille navale du Jutland. La sagesse conseille d'éviter le combat.

Or, si les forces aériennes veulent ne pas se laisser trouver, il est pratiquement impossible de les découvrir, et encore plus impossible de les aborder. La tactique tout indiquée pour le parti le plus faible sera donc d'échapper aux investigations et à la poursuite du plus fort, celui-ci s'usant à croiser vainement dans l'atmosphère à la recherche d'un ennemi insaisissable. La cavalerie française du général Sordet ne s'est-elle pas épuisée, en août 1914, à des randonnées qui n'ont servi à rien ?

Donc, loin de chercher la bataille, on la fuira. On se dérobera comme Kutusoff en 1812. Il faudra posséder une incontestable supériorité pour oser tenter la lutte. Aussi celle-ci sera-t-elle une exception, une éventualité tellement improbable qu'il est inutile de s'y préparer. On aurait beau avoir des appareils doués d'une vitesse supérieure, ou puissamment armés, on aurait beau brûler du désir de se battre, on n'arrivera à rien avec un adversaire décidé à ne pas se battre et qui disparaîtra ou s'égaillera au moment où on sera sur le point de le joindre.

Contentons-nous donc d'un armement léger — de mitrailleuses, par exemple — pour n'être pas démunis de tout moyen de défense, et portons notre effort sur les objectifs fixés au sol : attaquons les bases aériennes, les centres importants, les usines qui construisent des avions. Ne cherchons pas le combat en l'air. Non par peur, mais simplement « pour ne pas nous exposer à perdre vainement notre temps et à dépenser inutilement nos énergies ».

Dès lors, un seul type d'appareil, au lieu de deux : l'un pour la lutte (avion-canon), l'autre pour le bombardement. L'uniformité du matériel présente un grand avantage : elle permet d'« affronter le combat avec une masse unique homogène, apte tout entière à combattre, et non avec une

masse composée de deux modèles, l'un capable de combattre, et l'autre, non ».

A la vérité, après avoir prévalu en Italie du vivant de l'auteur, et sous son continuateur, le général Balbo, cette thèse audacieuse n'est plus admise complètement dans leur pays. M. Mussolini admet aujourd'hui qu'il est toujours possible d'opposer aviation à aviation et, en vue de ce duel, il entend se pourvoir d'une puissante artillerie aérienne.

S'il n'était pas mort (en 1930), le général Douhet protesterait avec vigueur contre la transformation de son plan, contre son affaiblissement par suite d'un regrettable contre-sens, analogue à celui que le général de Moltke *nepos* a eu la malencontreuse idée de commettre en modifiant le plan Schlieffen. Quand le succès d'une opération dépend de sa témérité, pourquoi tempérer cette témérité sous prétexte qu'elle comporte des risques ? En émoussant la pointe et le tranchant du glaive afin de se préserver du risque de se couper, on se prive de la faculté d'embrocher ou de pourfendre.

La pensée maîtresse de la doctrine aujourd'hui près d'être abandonnée, sinon déjà délaissée, était d'attaquer ou de contre-attaquer de prime abord par une action massive aussi violente que possible, toutes forces réunies. A un contradicteur qui lui conseillait de ménager ses escadres et de ne les engager que parcimonieusement, Douhet a répondu avec vivacité : « Economiser mes forces aériennes, surtout au début des hostilités ? Ah ! mais non ! Quand donc trouveront-elles un emploi plus facile et plus fructueux ? Le début des hostilités est le moment le plus critique que puisse traverser une nation : c'est le moment où elle se transforme, plus ou moins vite, en une grande machine de guerre. Pendant cette période, les résistances matérielles et morales de l'adversaire n'étant pas encore soudées, il convient de déchaîner les attaques aériennes pour atteindre le résultat le plus grand avec le minimum de forces... Tout moyen non employé à ce moment constitue un avantage gratuit offert à l'ennemi ».

Et le colonel Vauthier fait remarquer, très justement, qu'on ne doit pas conserver ses atouts pour une occasion favorable ; il n'en est pas de plus favorable que la mobilisation et la concentration de l'armée. C'est immédiatement qu'il faut les jouer.

Plus on en a en mains, d'ailleurs, plus on a de chances de gagner la partie. Il y a donc intérêt à avoir un nombre considérable d'appareils en état de voler, sous la conduite de pilotes capables et dévoués. Malheureusement, on est limité par l'insuffisance des ressources budgétaires.

Non qu'il faille se laisser arrêter par cette considération pour se procurer un moyen d'action qu'on juge indispensable. Comme le dit Douhet, la nécessité de se munir d'un engin de guerre est complètement indépendante de son prix ; elle résulte uniquement des besoins de la tactique. Et il ajoute qu'une nation ne peut pas dire à l'ennemi : « Cette arme est trop chère : travaillons à meilleur marché ». Si on veut atteindre des buts déterminés, il faut se pourvoir de moyens adaptés à ces buts : qui donc préférera mourir plutôt que d'acheter un médicament cher, dût-il même y consacrer toute sa fortune ? « S'il en était autrement, nous en serions encore ici à discuter s'il convient d'armer les soldats de bâtons ou de fusils. »

Au surplus, l'aéro-chimie fournit un rendement relativement considérable pour une dépense relativement modérée. Deux cents appareils modernes, qui coûtent autant que trois gros navires, peuvent jeter, en un seul vol, un poids de bombes égal au tonnage des projectiles transportés par les trois gros navires. Or, un grand appareil de bombardement peut très bien accomplir une soixantaine de vols, en changeant quelques moteurs. Et les bombes qu'il lance contiennent beaucoup de matières actives (explosives, incendiaires, toxiques) et peu de métal, alors que c'est tout le contraire pour les obus de l'artillerie. Bref, « à parité de dépenses, la capacité offensive est de beaucoup supérieure dans l'arme aérienne ».

Voilà pourquoi, avec un budget limité, c'est à cette

arme qu'il est tout indiqué d'accorder la prédominance. Prédominance devenue plus souhaitable encore pour la France, depuis que celle-ci s'est engagée à unir ses forces de l'air à celles de l'Angleterre, contre le perturbateur de la paix qui s'aviserait d'accomplir un acte d'agression soudain. A la vérité, l'engagement pris ne doit jouer que dans le cas d'une attaque par le ciel. Mais, comme on ne conçoit plus une invasion qui ne soit précédée ou accompagnée par des escadrilles d'avions, on peut prévoir que, dans tous les cas, l'agresseur attirera sur lui la riposte franco-britannique.

L'accord du 3 février a amorcé la création de la gendarmerie internationale dont la Société des Nations était dépourvue et que réaliserait la constitution d'une milice aérienne formée au moment du besoin grâce aux apports des différentes nations membres de cette Société. Dans le groupement de toutes ces aviations de diverses provenances, celle qui aura la supériorité numérique exercerait fatalement sur les autres une influence prépondérante. Raison nouvelle pour que chaque nation consacre de grosses sommes au développement de sa puissance aéro-chimique.

Peut-être, en allant jusqu'au bout de sa pensée, Douhet aurait-il demandé la suppression des armées de terre et de mer au profit exclusif de l'armée de l'air. On lui a attribué ce dessein à la suite d'un article où il affirmait que c'est dans le ciel qu'il faut aujourd'hui chercher la décision. C'est exclusivement là qu'on arrivera à obtenir la victoire. C'est donc dans ce domaine, conclut-il, et exclusivement là, qu'il faut faire masse de toutes ses forces, en évitant de disséminer celles-ci dans d'autres domaines, ce qui correspondrait au déploiement linéaire de toutes les ressources de la guerre, et l'art militaire, sinon le bon sens, nous apprend que ce déploiement est la plus mauvaise des dispositions stratégiques.

Oui : il semble bien que ces conclusions aboutissent à la suppression pure et simple des armées et des marines. Mais Douhet s'est défendu de pousser l'application de sa

doctrine à ce point extrême. Peut-être a-t-il trouvé politique de ne pas froisser l'opinion générale, surtout à un moment où son pays s'attachait à créer une sorte de fiévreuse ardeur militaire destinée surtout, sans doute, à surexciter le sentiment du devoir civique et l'esprit de patriotisme. Mais pourquoi chercher à connaître ses arrière-pensées ? Nous n'avons qu'à citer ses propres paroles. Or, voici le principe qu'il a posé : « Tendre à la diminution progressive des forces terrestres et maritimes, et à l'accroissement des forces aériennes aptes à conquérir la maîtrise de l'air ».

Pour bien montrer qu'il n'entendait pas renoncer à l'artillerie, à l'infanterie et aux autres armes « de surface », il leur réservait des rôles dans la lutte, rôles secondaires, à la vérité. Il les employait à barrer la route aux colonnes d'invasion, à empêcher celles-ci de s'enfoncer dans le pays, à retarder leur marche. Mais il attendait de l'aéro-chimie l'action vraiment efficace, celle qui, donnant à l'adversaire le sentiment de son impuissance, le détermine à rappeler ses troupes et à demander grâce. Pour cet utopiste, ce rêveur, que le maréchal Pétain traite de précurseur, l'aéro-chimie est, à l'heure actuelle, la suprême pensée et le suprême espoir. C'est à elle, à elle seule, qu'on doit demander la victoire.

L'avenir nous dira peut-être ce que valait cette conception qui est, en tout cas, intéressante par son caractère de nouveauté et de hardiesse.

Lieut.-colonel E. MAYER.

---